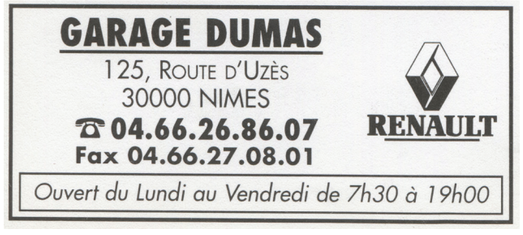


LA VOIX DU QUARTIER
COMITE DE QUARTIER DE LA GAZELLE-ROUTE D'UZES

PERMANENCE DU COMITE SALLE MARCEL GOUVERNET
(près « Ô »p'tit primeur) le premier mercredi de chaque mois (sauf vacances scolaires) de 17h a 18h .

### BULLETIN D'ADHÉSION 2016

| | |
|---|---|
| Nom: | Prénom: |
| Adresse: | |
| Téléphone fixe: | Portable: |
| Email: | Signature : |

Adhérez au comité de quartier de La Gazelle (10 € par famille pour un an par chèque libellé à l'ordre du comité de la Gazelle) et faites-nous part de vos préoccupations.
A renvoyer ou à déposer dans la boîte aux lettres (près du «Ô P'tit Primeur»), avec le chèque, à :
*Comité de quartier de La Gazelle, salle M .Gouvernet, 2a rue de la Gazelle-30000 Nîmes*

www.gazelle-routeduzes.fr | comitegazelle@yahoo.fr
2a rue de la Gazelle salle M.Gouvernet 30000 Nîmes
Téléphone: 07 82 24 79 70

Mai 2016
nº 35

# LA VOIX DU QUARTIER

COMITE DE QUARTIER DE LA GAZELLE-ROUTE D'UZES

## Réduire la vitesse sur la route d'Uzès

Nous avons demandé et obtenu une nouvelle réunion avec les élus et les services de la Mairie afin de faire à nouveau le point sur la vitesse excessive des véhicules empruntant la route d'Uzès, particulièrement dans la zone des commerces et les abords de l'école.

La mise en place d'une onde verte, fin 2015, a apporté davantage de fluidité, les feux étant synchronisés, mais n'a pas, d'après nos observations, réduit sensiblement la vitesse. Nous avons donc à nouveau demandé une réunion de travail avec les élus et les techniciens de la Mairie.

Des essais complémentaires de réglage de l'onde verte seront effectués, si, malgré tout, nous ne constatons pas de réduction visible, d'autres solutions seront envisagées.

C'est, pour nous, un sujet très sensible pour lequel nombre d'habitants se sont mobilisés et nous suivrons donc ce dossier avec la plus grande détermination.

## Mieux stationner près des commerces

Nous devions faire partie des premiers quartiers à être équipés d'une borne arrêt minute (promesse de M. le Maire) devant les commerces ; ces bornes ont fait leurs preuves et permettent de préserver deux places de stationnement pour les courses rapides dans notre zone commerçante.

Voyant que notre quartier tardait à être équipé, nous avons relancé M. le Maire à plusieurs reprises et l'élue en charge du dossier. Après avoir eu une réponse négative et à force de persévérance, nous avons espoir de l'obtenir ! Réponse définitive nous sera donnée en septembre prochain.

### COMPOSITION DU COMITÉ 2016 :

**Régine Eldarov-Desprets** (présidente); **Gilbert Raynal** (trésorier); **Anne-Marie Quiot** (vice-présidente); **Claude Ayme**; **Thérèse Bacchetto**; **René Bladier**; **Bruno Coppola**; **Claude Comparet**; **Max Fabrié**; **Thierry Hérissan**; **Henriette Mercier**

LA VOIX DU QUARTIER | CONCEPTION GRAPHIQUE: DEC DESIGN - FALECOMADEC@GMAIL.COM

27 AOÛT AU CHEVAL DE CLAPAS

# Challenge inter boulistes des comités de quartier

Venez défendre les couleurs de notre quartier en passant une journée en plein air au Cheval de Clapas (Chemin de Rondes) Repas 10 euros.

Les débutants, enfants, sont acceptés, inscrivez-vous rapidement auprès du comité.

MERCREDI 7 SEPTEMBRE APRÈS-MIDI

# Après-midi tauromachique à la Carrière Rouvin

La ville de Nîmes nous a proposé une manifestation pour les enfants et adolescents qui veulent découvrir la tauromachie. Rendez-vous donc à la Carrière Rouvin le 7 septembre, un goûter sera offert aux jeunes participants.

# Stop aux moustiques!

Pensez à nettoyer vos gouttières. Si vous avez un toit plat ou une piscine désaffectée, pensez à mettre un produit larvicide dans l'eau stagnante : les moustiques qui vous piquent viennent pour la plupart de chez vous.

# Protection contre les inondations

Vous êtes concernés par ces mesures ?

Contactez le comité et faites part de vos besoins : batardeau, etc....le comité négociera des prix pour ses adhérents.

Dans tous les cas, nous vous conseillons d'accepter le diagnostic gratuit : des préconisations afin de vous protéger et de protéger votre habitation vous seront faites.

## Que faire des déchets verts?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre (par arrété municipal et prefectoral et sous peine d'amende). En cause, la pollution aux fumées toxiques, les risques d'incendie et la gêne des voisins.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ils doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective, et même être compostés.

Si vous êtes en zone garrigue, soumise au débroussaillement réglementaire (voir la carte sur le site de la Mairie) et que vous n'avez pas de déchetterie facilement accessible, des dérogations sont possibles mais à certaines conditions (déclaration à la mairie, aux pompiers, respecter certaines dates et règles...) Si vous êtes dans ce cas, informez-vous auprès de la Mairie.

## A quand la fibre optique dans l'ensemble de notre quartier?

Nîmes-Métropole a équipé les entreprise et les lieux publics, c'est maintenant à Orange et ensuite aux opérateurs privés de prendre la relève pour la proposer aux particuliers. La fibre passera sur les câbles EDF. L'installation devait débuter en 2017. Une fois installée, les différents opérateurs proposeront des raccordements aux intéressés.

# Institut Beauté des Gazelles

Situé au 83 route d'Uzès, l'institut Beauté des Gazelles vous accueille dans un cadre chaleureux et intimiste dédié au bien-être et à la beauté.

Vous y découvrirez une palette complète de soins du visage au travers de la marque Française Phyt's, produits bio à base d'ingrédients 100% naturels.

Venez également prendre soin de vous avec les soins du corps relaxants ou amincissants ou encore embellir vos mains et vos pieds avec les vernis OPI.

Vous pouvez retrouver l'institut sur le site www.beautedesgazelles.com ou sur facebook.com/beautedesgazelles

A bientôt!

# Les dossiers sur lesquels nous travaillons

**Abords de l'IME,** ancienne route d'Uzès : nous avons demandé un ralentisseur, le coût a été chiffré et doit être soumis au vote du conseil de quartier, un ilot de sécurité ainsi qu'un passage piétons seront réalisés au croisement du chemin de Font Escalières.

**Trottoirs de la route d'Uzès:** nous avons demandé la poursuite de la réfection de ces trottoirs aux endroits les plus abîmés.

**Abribus:** Nîmes-métropole a été relancée pour la rénovation et la couverture de nos abribus de la zone commerces.

**Jardinet de la Gazelle:** une amélioration de l'éclairage a été demandée.

**Une barrière de protection** devant le N°63 de la route d'Uzès (Murs détruits à deux reprises) a été réclamée.

**Passage étroit Gabriel Fauré:** comptage des véhicules effectué par la mairie, attente d'une réunion.

**Nous continuons** à aider et conseiller les habitants dans leurs relations avec le SPANC et les travaux à effectuer; « eau secours 30 » nous soutient.

**Nous assistons** aux réunions de travail organisées par la Mairie et Nîmes-Métropole.

**Nous rappelons** également que ce journal est diffusé à 2500 exemplaires et distribué gratuitement par les membres du comité.

**Nous espérons** votre adhésion pour nous encourager à continuer, si nous ne travaillons pas, nous ne pourrons pas obtenir d'améliorations dans notre quartier. Nous souhaitons davantage d'adhérents, si vous souhaitez que votre comité perdure il faut le soutenir! Certains quartiers n'en ont plus faute de bénévoles.

# LA GAZELLE EN FÊTE

**Vendredi 3 juin**
**prochain au Jardinet de La Gazelle**
**à partir de 19H**

**Fa7 Orchestre**
orchestre de 7 musiciens
Soirée dansante

**Paëlla géante**
Repas paëlla-fromage-dessert:
13 euros (boissons non comprises)